

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard - 8 avril 2024 - 1,50 €

N° 78

Samara et les autres

L'agression dont a été victime la jeune Samara à la sortie de son collège à Montpellier a évidemment suscité les réactions habituelles des diverses autorités qui ne toléreront jamais cela... jusqu'à la prochaine. Ces coups de menton assortis de références à la laïcité et à la loi républicaine font malheureusement partie des jeux de rôle imposés. De même, le monde médiatico-politique reste dominé par le souci de déconnecter toute violence de la religion musulmane.

On ne peut pourtant effacer l'épithète de « kouffar » dont la mère de la victime a indiqué qu'il lui était souvent accolé. Ce mot arabe, grammaticalement le pluriel de « kafir », désigne l'infidèle (à l'islam), l'incroyant et, à partir de là, quiconque n'est pas musulman. On sait qu'était reproché à Samara son habillement « à l'euro-péenne », ce qui veut dire étranger à la communauté musulmane, cette fameuse « oumma » censée définir tous les aspects de la vie, sans distinction du religieux, du culturel, du civil ou de quoi que ce soit. Il faut vraiment être ignorant de ces réalités ou se les cacher pour ne pas en comprendre la signification et ne pas en tirer les conséquences.

Ce triste épisode montre combien certains jeunes musulmans définissent leur religion sur un mode absolu-

tiste et intolérant, d'un intégrisme proche de la radicalisation. Ils veulent imposer à tous leurs coreligionnaires cette manière de penser et de vivre, n'en admettant pas d'autre. Cette pression identitaire à base religieuse, même si l'esprit occidental la réduit à un dévoiement de la religion, ne doit pas être sous-estimée. Elle participe d'une volonté de conquérir le terrain : les fameux « territoires perdus de la République » – selon l'expression consacrée par le livre paru il y a 22 ans et qui dénonçait déjà l'antisémitisme, le racisme et le sexisme en milieu scolaire – ne sont pas perdus pour tout le monde.

Dans ce cadre, l'influence salafiste obtient, par la seule pression du groupe, une rupture comportementale avec le reste de la société.

Déjà en 2021, selon l'Ifop, 40 % des lycéens jugeaient les règles de leur religion supérieures à celles de l'État. Là, on rejoint le problème de l'Éducation nationale, où l'on se voile la face, et de beaucoup de responsables politiques et administratifs, partagés entre le « pas de vague » et le souci de « ne pas stigmatiser une communauté » – sans oublier la responsabilité parentale.

Un revirement semble pourtant se dessiner face à cette violence. Ainsi, le

maire de Viry-Châtillon, la commune où Shamseddine a été tabassé à mort par un groupe de jeunes, a déclaré : « Il faut apprendre aux enfants qu'il y a le bien et le mal. Et que le mal, on n'a pas le droit de le faire. Il va falloir nous réapprendre à vraiment punir. À être forts, à être fermes aussi. »

Quelles qu'en soient les origines, on ne peut pas

SOMMAIRE

P. 1 Samara. P. 2 GIGN. – Trajectoire. – Méthode Attal. P. 3 Lectures. P. 4 Enseignement. – Pénurie hospitalière. P. 6 Alliance. – Libye. P. 7 Venezuela. Théâtre : No'bell.



■ **Islamisme** : Au collège Arthur-Rimbaud de Montpellier (Hérault), le 2 avril, Samara, une adolescente de 14 ans de confession musulmane a été lynchée par des camarades plus âgées de même confession. Elle a été gravement blessée. Selon sa mère et sa grand-mère, le motif de l'agression était qu'elle se maquillait et s'était fait teindre les cheveux, ce qui paraissait contraire à la décence musulmane à ses compagnes radicalisées. La ministre de l'Éducation, Nicole Belloubet, a requis une enquête administrative pour déterminer les responsabilités de l'établissement scolaire.

■ **Violences** : Le 3 avril, 5 jeunes filles de 11 à 15 ans ont frappé, et dépouillé de ses bottes et de son téléphone, une de leur compagne de 14 ans à Tours Nord, quartier du Beffroi. Elles ont filmé la scène et l'ont diffusée sur les réseaux sociaux. Elles ont été arrêtées et présentées à un juge. Shamseddine, un collégien de 15 ans, passé à tabac le 4 avril à la sortie de son collège des Sablons à Viry-Châtillon, est décédé deux jours plus tard. 5 suspects mineurs et un adulte ont été présentés à un juge d'instruction. Il s'agirait d'une « affaire d'honneur » concernant la réputation d'une jeune fille de 15 ans que ses frères estimaient avoir à protéger. Le 7 avril, un membre d'un groupe de gens du voyage, qui accompagnaient deux personnes victimes d'un choc électrique, a frappé un brancardier avec une batte de baseball au service des urgences de l'hôpital de Challans en Vendée, avant de prendre la fuite.

abandonner les jeunes à la violence. Pas plus celle des trafiquants que des islamistes, celle des voyous que celle des profiteurs, celle des démagogues que celle des extrémistes.

Jean Étèveaux

GIGN

Créé en 1974 à la suite de la prise de conscience de la montée en puissance de divers sanglants comme la prise d'otages des jeux Olympiques à Munich en 1972, le Groupement d'Intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) compte à sa création dix-huit membres sous les ordres à l'époque du Capitaine Prouteau (devenu commandant).

Aujourd'hui les effectifs avoisinent le millier d'hommes et de femmes sur l'ensemble du territoire. Parmi les faits d'armes, le GIGN se fera connaître en 1976 à Loyada (Djibouti), puis Ouvéa (Nouvelle Calédonie) en 1988, 1994 sur la prise d'otages de l'AirBus d'Air France à Marignane, mais aussi en 2015 sur l'affaire des frères Kouachi.

Pour le GIGN, « 90 % des missions sont résolues grâce à la négociation, l'utilisation des armes est exceptionnelle ». La force du GIGN réside dans l'entraînement. Il peut être appelé pour la protection du président de la République (c'est le GSPR) et le sera pendant les jeux Olympiques à Paris à l'été prochain.

En plus de l'entraînement, des interventions, le GIGN a une mission de renseignement, notamment dans le domaine du terrorisme. On le retrouve également à l'étranger dans des opérations de formation car le

GIGN fait autorité dans le monde entier.

Bien entendu, même si certains visages sont devenus connus comme le commandant Prouteau, l'ensemble des membres cultivent la discrétion. Il y a eu onze commandants différents du GIGN depuis sa création.

Philippe Buron Pilâtre

Trajectoire

Le 20 mars à l'Élysée, les ministres responsables des comptes publics sont réunis autour d'Emmanuel Macron. Il s'agit de trouver dix milliards d'économies à faire dans le prochain budget pour limiter le déficit. Au bout d'une heure de discussion, le président de la République, agacé, s'adresse au ministre de l'Économie : « Bruno, ça fait quand même sept ans que tu es là ! ».

L'interpellé aurait pu répondre que, ce jour-là, un certain Emmanuel fait une fois de plus fonction de Premier ministre : il n'est donc pas moins responsable que Bercy de la dégradation des finances publiques. Un témoin de la scène aurait pu réconcilier Bruno et Emmanuel en rappelant qu'ils ne sont pas maîtres d'un jeu fixé à Bruxelles. C'est d'autant plus vrai que le gouvernement doit présenter, fin avril, son PSSTAB qui s'inscrit dans le PSC.

Pour comprendre ce que cela signifie, il faut entrer dans les mécanismes compliqués de l'Union européenne. Tous les États membres de l'UE doivent se conformer au Pacte de stabilité et de croissance (PSC). Ce texte oblige les gouvernements à transmettre chaque année avant le 30 avril à la Commission européenne un pro-

gramme de stabilité (PSS-TAB). Il s'agit de présenter l'évolution des finances publiques pour l'année passée, l'année en cours et les trois années suivantes – et c'est ainsi qu'on dessine une « trajectoire », mot-fétiche qui doit montrer à la Commission européenne qu'on est un élève discipliné en matière de gestion du budget et de réduction de la dette publique.

Or cette contrainte va se renforcer. Les règles budgétaires ont été durcies et, après un vote du Parlement européen, la Commission pourra punir sévèrement les États qui ne respectent pas la fameuse trajectoire en exigeant de nouveaux plans d'économies et une réduction plus rapide de la dette. Comment ? En général, la Commission exige des coupes dans les dépenses sociales.

Qu'elles viennent de la droite ou de la gauche, les polémiques sur les économies budgétaires oublient les contraintes bruxelloises. Elles sont pourtant déterminantes.

Claudine Uzerche

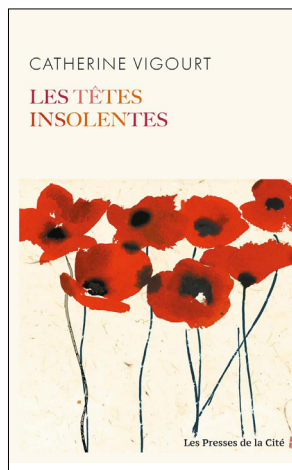
Méthode Attal

Tandis que le chef de l'État continue à manifester son goût pour la commémoration, qui lui permet de donner des satisfactions à gauche comme à droite, le Premier ministre poursuit le chemin entamé il y a maintenant trois mois. Certes, l'effet Attal peut apparaître quelque peu malmené si l'on s'en tient au dernier baromètre de YouGov réalisé du 2 au 5 avril pour Le HuffPost, montrant que le chef du gouvernement a perdu 6 points depuis sa nomina-

tion. Cette baisse provient bien sûr de la crise agricole, mais, plus généralement, d'une crainte sur un sujet normalement peu présent dans les préoccupations des Français, le déficit et la dette publique : un sondage Elabe pour Les Échos il y a un mois montrait que 80 % s'en inquiètent. Du coup, cela rejaillit sur la popularité du ministre des Finances, par ailleurs égratigné par Emmanuel Macron (« Bruno, ça fait quand même sept ans que tu es là ! ») : elle dégringole de 5 points.

Mais, globalement, Gabriel Attal semble tenir la route. On a d'ailleurs l'impression qu'il veut, comme le président de la République, se montrer s'occupant de tout. Cela présente néanmoins un inconvénient aux yeux de l'opinion, et sans doute aussi des fonctionnaires, avec trois niveaux se superposant : le ministère concerné, l'hôtel de Matignon et l'Élysée.

Pour compléter cet interventionnisme, le Premier ministre a décidé, le 3 avril, de répondre seul, pendant 45 minutes, aux interpellations des députés. Au fil des ans – l'exercice était né il y a juste cinquante ans par la volonté de Valéry Giscard d'Estaing – les questions au gouvernement avaient perdu de leur intérêt, sauf pour les députés les posant, car ils le faisaient ensuite savoir à leurs électeurs pour prouver leur activité. Il y a eu finalement assez peu de réactions à ce procédé, copié sur la pratique britannique et qui revient à voler la vedette aux ministres. Il n'en est à vrai dire pas sorti grand-chose, sinon des déclarations tout à fait macroniennes du genre : « La différence entre nous et les oppositions au sein de cette Assemblée, c'est que



ROMAN

Au pays des vieux

Quand Chloé arrive aux Cillels, c'est comme une bourrasque qui secoue le personnel et les patients de la maison de retraite pour leur plus grande joie. La trentenaire ne passe pas inaperçue avec son look déjanté et ses bottines rouges pétantes qui attirent l'œil. Elle vient visiter sa grand-mère victime d'un accident vasculaire cérébral. Cette femme fantasque qui a illuminé son enfance, décline ; bientôt elle s'en ira. Catherine Vigourt nous fait côtoyer le « pays des vieux » : les personnes âgées qui perdent la tête, le docteur qui se dévoue sans compter... Pour Chloé, le moment est venu de s'interroger sur ce qu'elle veut faire de sa vie.

« Les têtes insolentes », Catherine Vigourt, Les Presses de la Cité, 208 p., 21 €.

POLAR

L'engrenage

Pourquoi nous ? L'an passé, les Reynolds ont perdu une fille de dix-huit ans. Tous deux surmontent leur chagrin en s'accrochant à un caniche. Et voilà qu'un monstre vient de kidnaper



per leur petite Lisa au cours d'une promenade dans Central Park, les laissant en plein désarroi. Patricia Highsmith met en scène une redoutable machination. Le ravisseur leur envoie des lettres suant la haine envers ceux qui ont réussi socialement avant d'exiger une rançon pour le chien. Un jeune policier s'empare de l'enquête sans savoir dans quel engrenage il met le doigt.

« La rançon du chien », Patricia Highsmith, Calmann-Lévy, 394 p., 20,50 €.

POLITIQUE

Le choc technologique

Spécialiste des enjeux politiques et géopolitiques liés aux nouvelles technologies et à l'intelligence artificielle, Asma Mhalla questionne la société du futur. Le XXI^e siècle a vu monter en puissance les « Big-Tech », des sociétés américaines, qui progressivement ont envahi l'espace économique et culturel mondial au point de rivaliser avec les États, parfois de les surpasser, et cela sans contre-pouvoir. Nos cerveaux livrés à la prolifération d'informations sont devenus leur nouveau champ de bataille avec la volonté de faire de chacun d'entre nous un soldat des



temps modernes. Au service de qui ? La démocratie est-elle en danger ?

« Technopolitique », Asma Mhalla, Seuil, 280 p., 19,90 €.

PHOTOGRAPHIE

Le surréalisme

Il y a cent ans, André Breton publiait le Manifeste du surréalisme, un texte qui devait agréger autour de lui d'illustres auteurs : Aragon, Éluard, Arthaud... Qu'est devenu ce mouvement artistique ? A-t-il encore de l'influence ? Lire retrace son itinéraire. Autres sujets abordés : un entretien avec Thomas Schlessler, l'univers de l'écrivaine Évelyne Bloch-Dano, le portrait d'Alexis Laipsker, les livres classiques repris en BD, les nouveautés...

« Le surréalisme 100 ans après », Lire magazine, 7,90 €. En kiosque..



■ **Drogue** : Près de 70 kg de cannabis, 923 gr de cocaïne, 20 lingots d'or, 7 000 euros en billets, des armes... ont été saisis dans un pavillon appartenant à Jamilah Habsaoui, 45 ans, préparatrice en pharmacie, maire d'Avallon et élue régionale divers gauche (ex-PS) dans l'Yonne. Sept personnes, dont deux frères de l'élue, ont été arrêtées. C'est un des fruits des opérations « place nette XXL », qui ont permis d'interpeller 7 177 personnes depuis 6 mois selon le ministère de l'Intérieur.

■ **Justice** : Une ancienne directrice adjointe à la communauté urbaine du Havre a signalé à la justice des dysfonctionnements dans l'attribution d'un marché public en juillet 2020, qui concernent ses anciens supérieurs et l'ancien Premier ministre, redevenu président de la communauté urbaine, Édouard Philippe. L'engagement dans la campagne électorale des européennes de celui-ci est ainsi entravé, ainsi que ses ambitions pour la présidentielle de 2027.

■ **Justice** : Présidente de la cour d'assises de Lot-et-Garonne jusqu'en janvier dernier, Hélène Ghérards a été placée en détention provisoire le 6 avril pour les besoins d'une enquête sur ses liens suspectés avec le milieu corse quand elle était en poste à Ajaccio.

■ **Beauté** : La filiale française de la chaîne de cosmétiques britannique The Body Shop a été placée en redressement judiciaire le 4 avril par le tribunal de commerce de Paris. Elle comprend 66 magasins dont 7 franchisés et em-

nous ne nous en prendrons jamais aux Français qui travaillent et au fruit de leur épargne. » Cela n'apparaît pourtant pas suffisant pour rassurer les parlementaires qui s'inquiètent des rabotages sur l'assurance-chômage et de la « mission » sur la taxation des rentes, dont il a cru devoir préciser qu'elle ne concernerait pas les particuliers et ne constituerait pas une augmentation des impôts.

Les élus nationaux n'étant pas dupes, le président des députés LR Olivier Marleix a annoncé une commission d'enquête parlementaire sur la « très forte croissance de la dette sous la présidence d'Emmanuel Macron ». Cela fait suite à la polémique sur la révision à la hausse de la prévision de déficit public pour 2023, qui aurait été sous-estimée par Bruno Le Maire, d'où le dérapage budgétaire « très, très rare », selon les mots du président de la Cour des comptes, avec un taux de 5,5 % du PIB, contre 4,9 % prévus. Gabriel Attal ne se trouve pas au bout de ses peines.

Jean-Gabriel Delacour

Enseignement

Après ses revirements sur le nucléaire, l'écologie ou l'agriculture, le président de la République vient d'imprimer une toute nouvelle direction à l'Éducation nationale, plus précisément en ce qui concerne le recrutement des enseignants. En 2019, s'inscrivant dans le parcours chaotique de ce qu'on appelait autrefois la formation des maîtres et qui avait culminé avec les Instituts universitaires de formation chers au pédagogue Philippe Meirieu, il avait

compliqué le parcours des candidats avec une année de master supplémentaire ; là, il vient d'annoncer que les concours, sauf l'agrégation, se tiendraient à la fin de la troisième année de licence. On ne peut que se réjouir de cette simplification nécessaire pour armer les enseignants face aux réalités d'aujourd'hui.

En effet, même si sortent régulièrement des ouvrages et des articles de professeurs exposant les difficultés auxquelles ils se trouvent concrètement confrontés, et pas seulement en ce qui concerne leur environnement et le comportement de certains élèves, le grand public ne sait pas forcément l'état d'inculture dans lequel ils évoluent. Il existe en effet un total décalage entre le monde d'une partie des jeunes et les références auxquelles les enseignants essaient de les initier.

En voici quelques exemples. D'abord avec l'analyse du tableau d'un maître français du réalisme socialiste Boris Taslitzky (1911-2005) ; son *Petit Camp de Buchenwald* a ainsi « fait naitre de la peur, de la pitié car pour représenter les personnes Borris Taslitzky les a fait en squelette ». Quant à l'écrivain Primo Levi (1919-1987) profitant d'une douche au camp de concentration et éprouvant « cinq minutes de béatitude », ses impressions se sont transformées en « cinq minutes de paix attitude », « cinq minutes de baie aptitude » ou « cinq minutes de pénalty tude » ; et ses « individus vociférants » sont devenus « faut s'y faire », « faussifèrent », « vos si férant » ou « v'aussi fèrent ».

Précy

Pénurie hospitalière

Cela fait déjà un certain temps que les urgences hospitalières souffrent d'engorgement. L'hôpital public désespère parce qu'il ne parvient pas à recruter et à accueillir les patients comme il le devrait. Heureusement il existe encore un secteur hospitalier privé qui a plus de flexibilité et parvient plus facilement à s'organiser pour répondre aux besoins. Mais Le gouvernement a décidé de le tuer.

L'an dernier, la hausse des tarifs avait été de 7,1 % pour les hôpitaux publics et de 5,4 % pour ceux du secteur privé lucratif. Pour 2024, Frédéric Valletoux, le ministre délégué chargé de la Santé et de la prévention, a annoncé une hausse des tarifs de 4,3 % pour les hôpitaux publics et de 0,3 % pour ceux des cliniques.

La Fédération de l'hospitalisation privée (FHP) prévoit que 50 % des établissements du privé seront en déficit cette année. Sans doute que certains n'y survivront pas. Maltraiter le secteur privé réduira l'offre de soins.

Selon la Cour des comptes, au 31 décembre 2020, sur 2 989 établissements de santé, on dénombrait 1 347 établissements publics de santé, 972 établissements de santé privés à but lucratif et 670 établissements privés à but non lucratif. En médecine, chirurgie et obstétrique les établissements publics offraient 66 % des lits et places, les établissements privés à but lucratif 25 % et les établissements privés à but non lucratif 9 %. Le secteur privé est donc un acteur non négligeable.

Frédéric Valletoux a été pendant dix ans, jusqu'en 2022, le président de la Fédération hospitalière de France (FHF) qui regroupe la quasi-totalité des établissements publics de santé. Est-il jaloux du privé qui réussit à faire des profits avec moins de moyens et en payant mieux son personnel ? Y aurait-il un délit de favoritisme ? Pour le moins, une marque d'injustice et de bêtise flagrantes. C'est l'étatisme de connivence qui gère les prix et les résultats des entreprises et distribue ses faveurs au détriment des clients devenus des usagers.

Jean-Philippe Delsol

ploie 260 personnes. La maison mère et le réseau international (Belgique, Autriche, Luxembourg, Irlande, Canada, États-Unis...) avaient passé entre les mains de L'Oréal puis du groupe brésilien Natura avant d'être repris par un fonds de pension allemand qui a annoncé de nombreuses fermetures de magasins en février.

■ **Commerce** : Un projet de loi de simplification va généraliser le paiement mensuel du loyer quand il est payé d'avance (au lieu de trimestriel) pour les commerçants.

■ **Enseignement** : Le 5 avril, le président Macron a annoncé que le concours pour devenir professeur des écoles, qui exigeait depuis quelque temps 5 années de formation préalable, pourra être passé dès la licence, c'est-à-dire au bout de trois ans d'études. 3 100 postes ouverts au concours n'avaient pas été pourvus en 2023.

■ **Médecine** : Parmi d'autres mesures, comme une « *taxe lapin* » destinée à pénaliser de 5 euros les malades qui ne se rendent pas à un rendez-vous chez leur médecin, Gabriel Attal a annoncé le 6 avril que le nombre de places en deuxième année de médecine passerait de 10 000 à 12 000 en 2025 et à 16 000 en 2027. Ce nombre n'était que de 8 150 en 2017, empêchant beaucoup d'étudiants français d'accéder aux études médicales et paramédicales qu'ils avaient choisies.

■ **Santé publique** : Le bulletin de Santé publique France fait état de 117 cas de rougeole en France en 2023. C'est huit fois plus que l'année précédente. La moyenne d'âge des malades est de 12 ans et 44 % d'entre eux n'ont pas été vaccinés. 31 cas importés ont été déclarés.

■ **Retraites** : Selon un rapport examiné par le Conseil d'orientation des retraites (COR) le 4 avril, les dépenses publiques de retraite représenteraient 361 milliards d'euros pour seulement 236 milliards d'euros de cotisations. Calculé autrement dans un rapport de juin 2023, le solde était positif de 4 milliards d'euros... C'était avant la nomination de l'économiste Gilbert Cette à la présidence du COR.

■ **Électricité** : Le prix de gros de l'électricité vendue à court terme pour mai a baissé à 13 euros le MWh en France, du fait d'un climat plus doux que prévu et de la pleine production des centrales nucléaires et des éoliennes. Des baisses de tarif qui ne se répercutent

pas jusqu'à présent sur la consommation des particuliers.

■ **Patrimoine** : Le ministre des Comptes publics Thomas Cazenave a indiqué, dans *La tribune du dimanche* du 7 avril, que l'État avait vendu 645 biens immobiliers en 2023 pour 280 millions d'euros. L'État possède 190 000 bâtiments, pour une surface de presque 100 millions de m². Bercy vise une réduction de la surface des bureaux occupés par les administrations d'un quart, en abandonnant certains locaux actuellement loués pour économiser 2 milliards d'euros par an.

■ **Informatique** : Le financier français d'origine américano-brésilienne Walter Butler, connu pour avoir repris le groupe Pierre Hermé ou la salle du Paradis Latin, et qui gère 8 milliards d'euros d'actifs, a annoncé le 7 avril qu'il soutenait le patron de Onepoint, David Layani. Celui-ci veut sauver Atos sans démembrer ce géant français des services numériques, dont il est le premier actionnaire avec 11,4 % du capital. La dette d'Atos est supérieure à 4,6 milliards d'euros et sa valeur boursière tend vers zéro. L'Agence des participations de l'État (APE) a fait savoir qu'elle était en train de recruter une banque d'affaires pour organiser la restructuration. Dassault Aviation et Thalès seraient toujours intéressés par une partie de la branche « Big data et Sécurité » (BDS) qui concerne directement leurs propres activités.

■ **Histoire** : Emmanuel Macron s'est rendu, le 7 avril, notamment sur

le plateau des Glières (Haute-Savoie) à la nécropole nationale de Morette, à Thônes (105 tombes de résistants tués par les nazis), pour célébrer les 80 ans de la Libération. Il a ensuite visité le mémorial de la maison d'Izieu (Ain) qui conserve le souvenir de la rafle de 1944 au cours de laquelle 44 enfants juifs et 7 adultes avaient été déportés. Il retournera dans le Vercors le 16 avril.

■ **Météo** : Un nuage de sable ocre venu du Sahara a traversé la France du 6 au 8 avril. Le 8 avril, le Finistère a été placé en « vigilance orange » en raison des risques de « vagues-submersion » sur les côtes que fait courir la dépression Pierrick qui vient du sud de l'Angleterre.

■ **Disparition** : Alexis Gruss, grande figure du cirque équestre, est mort le 7 avril à l'âge de 79 ans.

La Nation Française

directeur de la publication :
Frédéric Aimard

Édité par Spfc-Acip
60, rue de Fontenay
92350 Le Plessis-Robinson
Siret 418 382 149 00015 Nanterre
TVA intracommunautaire
FR21418382149
ISSN 2967-2988

Imprimé par nos soins.

Abonnement

1 an = 20 euros à l'ordre de
Spfc-Acip. Paiement par
carte bancaire :
<https://buy.stripe.com/2803eq3Re7RSc3C000>
Merci de signaler par mail,
votre réabonnement

Paiement par virement
possible. Rib sur demande.
frederic.aimard@gmail.com

■ **Syrie** : Le bombardement par Israël d'une annexe de l'ambassade d'Iran à Damas, le 1^{er} avril, a provoqué la mort de 11 gardiens de la révolution, dont un important général de la Force Al-Qods.

■ **Gaza** : Après 7 mois de guerre, Israël a annoncé avoir retiré ses troupes de la ville de Khan Younès au sud de la bande de Gaza, mais refuse toute trêve tant que le Hamas détient des otages juifs, et prépare un redéploiement sur Rafah. L'armée israélienne a reconnu une « série d'erreurs graves » après avoir tué 7 humanitaires de l'ONG américaine World Central Kitchen le 1^{er} avril.

■ **Sénégal** : Le Premier ministre Ousmane Sonko et le président Bassirou Diomaye Faye ont présenté le nouveau gouvernement de 25 ministres et 5 secrétaires d'État le 5 avril. Il comporte 4 femmes et 2 généraux... Les passations de pouvoir avec les anciens ministres ont eu lieu le 8 avril.

■ **Hongrie** : L'opposant anticorruption et avocat Péter Magyar, 43 ans, a réuni plusieurs dizaines de milliers de personnes le 6 avril à Budapest, protestant contre le gouvernement de Viktor Orban. Il a lancé un nouveau parti qui entend se présenter aux élections européennes de juin.

■ **Côte d'Ivoire** : La plus grande mosquée du pays a été inaugurée le 5 avril à Abidjan par le roi du Maroc Mohammed VI dont elle portera le nom. Le ministre-gouverneur d'Abidjan a publié le 6 avril de nouvelles mesures contre la mendicité, le commerce informel et l'usage de charrettes à bras dans les

Alliance

Le président Biden a salué le 4 avril dans un communiqué le 75^e anniversaire de l'Alliance atlantique. Il est le contemporain de sa fondation : il avait presque sept ans quand elle était née. Il a appartenu à la génération élevée dans l'exaltation du lien sacré qui unissait ce que l'on appelait alors « le monde libre ».

Pendant ses dix premières années, l'OTAN, civils et militaires, avait ses quartiers en France, à Rocquencourt, ainsi qu'une trentaine de bases qui faisaient vivre bon nombre de petites villes de province. De Gaulle y avait mis fin en 1966. À partir des années soixante en effet, l'Europe s'était relevée et l'Amérique avait pivoté vers l'Asie avec la guerre du Vietnam.

La Maison Blanche a beau réitérer « l'engagement sacré » des Américains « à défendre le moindre pouce de territoire de l'OTAN », l'Alliance atlantique n'est pas plus « sainte » que celle que le Tsar blanc Alexandre avait voulu consacrer à la Très sainte Trinité en 1816. La cérémonie d'anniversaire de Bruxelles avait un petit côté tristounet. La célébration prévue à Washington le 9 juillet ne devrait pas être plus joyeuse. Elle coïncidera avec l'adoubement d'un nouveau chevalier blanc en la personne de Donald Trump qui recevra à quelques jours près l'investiture du parti républicain aux élections présidentielles de novembre.

En réalité, l'OTAN est beaucoup moins impliquée qu'on ne le croit dans la guerre en Ukraine. L'aide à l'Ukraine est principalement bilatérale. La coordination régulière au camp américain

de Ramstein en Allemagne, limitée aux matériels, s'est montée sur une base purement pragmatique, ad hoc. La Commission européenne a pris des initiatives en matière de financement qui ne relèvent que d'elle.

L'idée lancée lors du dernier conseil des ministres des affaires étrangères des pays membres de l'OTAN, en vue du Sommet qui se tiendra à Washington, serait de faire chapeauter les divers efforts par l'Organisation. Celle-ci fédérerait même les accords bilatéraux signés entre Kyiv et les grands pays européens, dont celui conclu avec Paris qui avait été examiné par les deux Chambres du Parlement le mois dernier.

Alors que l'OTAN faisait tout pour éviter que Moscou ne présente le conflit comme l'opposant à l'Alliance atlantique, ce soudain appétit institutionnel pour prendre le contrôle de l'effort européen pourrait être un moyen d'engager les États-Unis au-delà de l'actuelle présidence, convaincre le Congrès dans la durée. Or, en même temps, l'OTAN veut réaffirmer sa posture exclusivement défensive, ce qui paraît contradictoire.

On ne s'étonnera pas que le Kremlin cherche à exploiter cette confusion, ces divisions, et finalement cette absence de stratégie. Son secrétaire général, le norvégien Jens Stoltenberg, est sur le départ au bout de dix ans. Il laisse une maison à l'encan à son successeur, qui doit être confirmé lors du prochain sommet, le premier ministre néerlandais Mark Rutte, défait dans son propre pays par la droite identitaire proche de Marine Le Pen.

Dominique Decherf

Libye

Depuis la chute, en 2011, du régime de Mouammar Kadhafi, la Libye est en proie à une division interne sur fond de rivalités personnelles, d'intérêts pétroliers et de menaces islamistes. C'est dans ce contexte agité que le prince Mohammed el-Senoussi, se propose de revenir dans son pays pour le réunifier comme l'avait fait son grand-oncle il y a soixante-dix ans.

La Libye a toujours connu une histoire perturbée, aiguissant l'appétit de ses voisins comme des puissances européennes. Partie éloignée de l'Empire ottoman, celui-ci la cède à l'Italie en 1911. Après la Seconde Guerre mondiale et la défaite de l'Italie, la Libye se trouve partagée entre la Cyrénaïque à l'Est érigée en émirat sous l'autorité de l'émir Mohammed Idris el-Sanussi, la Tripolitaine au Nord-Ouest contrôlée par la Grande-Bretagne et le Fezzan au Sud-Ouest sous administration de la France depuis sa conquête par les Forces françaises libres.

L'émir Idris, avec le soutien des Britanniques, parvient à unifier le pays et lui permet d'accéder à la souveraineté. Il devient ainsi, en 1951, roi de Libye sous le nom d'Idris I^{er}. La constitution en fait, ce qui est rare dans cette partie du monde, une monarchie à la fois constitutionnelle et fédérale. Malgré tout, le régime est fragile, l'autorité du roi étant plus assise en Cyrénaïque que dans le reste du royaume, par ailleurs État pauvre gagné par le nationalisme arabe qui a déjà eu raison de la monarchie égyptienne voisine en 1953.

En 1969, le roi est renversé par un coup d'État militaire qui porte au pou-

voir le capitaine, vite promu colonel, Mouammar Kadhafi. Celui-ci instaure une dictature appelée, à partir de 1977, Jamarihiya (État des masses), qui adopte un drapeau uniformément vert, couleur à la fois de l'islam et de la Révolution verte promue par le régime.

Bête noire de l'Occident pour son soutien au terrorisme, Kadhafi est renversé à son tour en 2011 à la faveur des Printemps arabes, avec le soutien de la Grande-Bretagne et de la France. Les insurgés arborent le drapeau de l'ancienne monarchie libyenne, avec ses trois bandes horizontales rouge, noire et verte. Pourtant, dès le départ, le pays est divisé par la guerre civile, de telle sorte qu'aujourd'hui, la Libye est partagée, de fait, entre l'Ouest placé sous l'autorité du Gouvernement d'accord national (GAN), présidé par Mohamed el-Menfi et reconnu par la communauté internationale et l'Est, sous contrôle de l'Armée nationale libyenne (ALN) du maréchal Khalifa Haftar, soutenu par l'Égypte, les Émirats-Arabes-Unis et la Russie.

Alors qu'une conférence de conciliation, sous l'égide de l'Union africaine, est prévue à Syrte, à la fin du mois d'avril sans réel espoir d'aboutir, le prétendant au trône, Mohammed el-Senoussi, qui s'était déjà déclaré disponible dès le renversement de Kadhafi en 2011, se pose en médiateur, estimant pouvoir rétablir l'unité de son pays avec le même atout que son grand-oncle Idris I^{er}, à savoir la Constitution de 1951. Aujourd'hui âgé de 61 ans et résidant à Londres, le Prince se dit prêt à rentrer dans son pays pour approfondir des

discussions avec toutes les parties, y compris les Frères musulmans et les anciens kadhafistes, à la seule exclusion des islamistes. Il a déjà rencontré de nombreux émissaires, en général à Istanbul, ce qui indique un regard bienveillant de la Turquie. Il semble par ailleurs avoir un soutien de la Jordanie, du Qatar et du Maroc, qui sont des monarchies.

Quelles sont ses chances de succès ? Le 5 avril dans *Le Figaro*, un long article d'Arnaud de Lagrange, correspondant du quotidien à Londres, les examinait. Elles ne sont pas nulles car le GAN pourrait trouver avantage à mettre le Prince en avant, afin de faire obstacle aux ambitions du Maréchal Haftar comme à celles de Seïf al-Islam, fils cadet de Kadhafi. Elles sont néanmoins faibles, car en brandissant la Constitution de 1951, le prince se pose en futur monarque constitutionnel sans réels pouvoirs, alors même qu'il est peu connu dans son pays après trente-six ans d'exil en Grande-Bretagne.

Pour autant, Mohammed el-Senoussi est confiant dans sa capacité à réussir la transition démocratique en Libye, prenant pour référence le précédent du roi Juan-Carlos en Espagne en 1975. Il est vrai que le monarque espagnol était alors parvenu à rassembler toutes les forces politiques, réussissant même à faire abandonner par le Parti communiste la République et son drapeau.

Certes, le pavillon royal libyen flotte déjà à Tripoli comme à Benghazi mais il y a encore loin du drapeau au trône.

Fabrice de Chanceuil

Venezuela

Le Parlement vénézuélien a adopté un projet de loi « *loi contre le fascisme, le néofascisme et les expressions similaires* » introduisant des peines pouvant aller jusqu'à douze ans d'emprisonnement pour ceux qui auraient le malheur de contredire l'un des derniers régimes communistes au monde.

Alors que les élections présidentielles sont prévues le 28 juillet et que Nicolas Maduro, successeur d'Hugo Chavez à la présidence de la République, compte bien s'y représenter, l'utilisation de cette expression fourre-tout dans le droit pénal permettra d'influer sur la campagne à son avantage. En 2017, faisant face à d'importantes manifestations qui avaient fait 125 morts, le dictateur avait déjà promulgué une loi punissant de 20 ans de prison les « *incitations à la haine et à l'intolérance* » dans l'idée de museler l'opposition.

Ses principaux opposants ont été écartés. Maria Corina Machado est empêchée de participer à la course à la magistrature suprême et ce malgré sa victoire aux primaires de l'opposition. Manuel Rosales, gouverneur de l'État du Zulia et déjà candidat en 2006 est accusé de collusion avec le pouvoir. La candidate désignée par la leader de l'opposition, Corina Yoris, n'a pas non plus été autorisée à se présenter.

Pourtant, selon un sondage Datincorp du 25 février, les sentiments à l'égard du successeur d'Hugo Chavez sont sans équivoque : 23 % des Vénézuéliens ressentent de la rage, 17 % de la honte, 15 % du mépris et 21 % de l'indifférence. Dans le cas, peu probable, où le vote

grandes artères de la capitale. Le 6 avril, l'ancien président Laurent Gbagbo, 78 ans, pourtant encore frappé d'inéligibilité, a annoncé qu'il sera candidat à l'élection présidentielle d'octobre 2025. Le 6 avril, le prix fixé par l'État du cacao payé aux planteurs a été augmenté de 50 %, soit environ 2,30 euros le kilo, un prix encore jamais vu sur lequel le Ghana s'est aussitôt aligné.

■ **Mozambique** : Le 7 avril, plus de 90 personnes se sont noyées dans le naufrage d'un bateau de pêche qui servait de ferry entre la province de Nampula et l'île de Mozambique. Il n'y a eu que 5 survivants. Les victimes fuyaient la région en raison de rumeurs sur l'épidémie de choléra et de la crainte des djihadistes venus de la province de Cabo Delgado.

■ **Danemark** : Le chef d'état-major des armées a été limogé le 3 avril par le ministre de la Défense à la suite de dysfonctionnements, le 9 mars, à bord d'une frégate déployée en mer Rouge. La presse danoise parle du « *scandale de la frégate* » et met en cause les capacités techniques du royaume qui entend tripler ses budgets militaires en dix ans à la suite de la guerre en Ukraine.

pourrait se tenir librement, 53 % voteraient pour le candidat de l'opposition, contre 14 % pour Nicolas Maduro.

À Caracas comme à La Havane, les régimes communistes sont très loin de desserrer leurs griffes alors que l'inefficacité de leur politique économique et la misère qui en découle ne cessent de s'aggraver.

Romain Delisle

Prix No'bell

par Guillaume d'Azémar de Fabrègues

D'un côté de la scène, un homme dort, les pieds sur une table, à côté d'un poste de radio. De l'autre côté, une ombre sur une toile, une femme qui travaille, des fils électriques. Posés par terre, de longues barres, des supports. Day after day... les premières mesures de *The Fool on The Hill*. 1967. L'homme s'anime, met ses gants, commence à assembler une structure. Une jeune femme arrive du fond de la salle. *Excusez-moi... Pardon... Savez-vous où est Jocelyn Bell ?*

Jocelyn Bell travaille, à cet instant elle soude les composants d'un radiotélescope, une antenne géante de la taille de cinquante terrains de tennis. Et elle n'a pas le temps de suivre Janet, sa colocataire étudiante en théologie, elle ne veut pas avoir de regrets quand ils (la) renverront. Plus tard, Jocelyn Bell identifie un signal bien particulier sur les bandes de papier du radiotélescope. En étudiant les Quasars, elle identifie la première trace d'un Pulsar. Un signal qu'Antony Hewish, son directeur de thèse, baptisera goguenardement

The Little Green Men avant de s'en attribuer la découverte, majeure, qui lui vaudra le prix Nobel 1974. Et Jocelyn Bell ? Elle tombe amoureuse, se marie, a un enfant. Au gré des mutations de son fonctionnaire de mari, elle va d'université en université, travaille à temps partiel, il faut bien s'occuper de l'enfant. Des universités qui l'accueillent avec joie, ses travaux seront de nombreuses fois distingués, récompensés. Elle sera membre de nombreuses sociétés savantes et reconnues par de multiples doctorats Honoris Causa. Sans jamais exprimer la moindre amertume.

Le texte d'Élisabeth Bouchaud va bien au delà de l'histoire de Jocelyn Bell. Elle raconte une petite irlandaise presque complexée que la soumission patriarcale ancestrale fait douter d'être à sa place, qui s'émerveillera que son effacement soit le prix d'un *greater good*. Elle raconte les années soixante, quand l'université formait, dans toutes les disciplines, des femmes que la société n'était pas prête à accueillir. Sois belle, intelligente, et tais-toi, une femme doit suivre son mari, une femme qui travaille c'est encore vulgaire. C'est vrai pour Jocelyn Bell, c'est vrai pour Janet, sa colocataire, étudiante en théologie sans pouvoir devenir pasteur et dont le personnage permet une belle réflexion sur le doute, le comment vs le pourquoi des choses, le hasard vs la

volonté de Dieu. Dans un monde où l'homme se bat quand la femme pardonne, Jocelyn Bell aime les batailles, elle n'aime pas terrasser l'ennemi.

La mise en scène de Marie Steen souligne avec délicatesse les traits de caractère de Jocelyn Bell, sa volonté, sa douceur, sa joie intérieure. En s'appuyant sur la scénographie de Luca Antonucci, sur une composition sonore concrète de Anne Germanique et Stéphanie Gibert, elle chorégraphie l'importance, la place centrale occupée par Jocelyn Bell partout où elle est passée, elle rend tangible sa générosité et sa vision farouche de la vie, quoi qu'il lui advienne.



Clémentine Lebocey incarne Jocelyn Bell avec talent et irradiation, un mélange de puissance et de douceur qui lui permet de transmettre la volonté forcenée de Jocelyn Bell autant que sa philosophie si positive de vie. Elle est entourée de Benoît Di Marco, excellent voleur de Prix Nobel patelin, et de Roxane Driay, qui, au-delà des rôles d'Antony Hewish et de Janet,

donnent une palette de personnages secondaires.

Prix NO'Bell est la deuxième pièce de la série *Les Fabuleuses* consacrée par Élisabeth Bouchaud, elle-même chercheuse au CNRS, aux femmes de science que l'histoire a occultées, que les hommes de l'histoire ont volontairement occultées. Vous y découvrirez la vie de Jocelyn Bell, qui est toujours de ce monde. Vous vous souviendrez ce qu'était la place des femmes dans les années 1960. Vous réaliserez que soixante ans se sont écoulés, que l'équilibre est loin d'être atteint, que même dans les pays les plus « avancés », on attend des femmes une soumission et une solidité qui permette aux hommes de briller.

J'ai savouré Prix NO'Bell. Pour le texte d'Élisabeth Bouchaud qui mêle histoire et édification. Pour la chorégraphie mise en scène de Marie Steen. Pour la performance de Clémentine Lebocey dans le rôle-titre. ■

À La Reine Blanche jusqu'au 25 avril 2024 dans le cadre de la série *Les Fabuleuses*. Mardi, mercredi, jeudi : 19 h 00 + scolaires, Durée : 1 h 15. Avignon Off 2024 : Reine Blanche Avignon. Texte : Élisabeth Bouchaud. Avec : Clémentine Lebocey, Roxane Driay, Benoit Di Marco. Mise en scène : Marie Steen. Production : Reine Blanche Productions en coproduction avec le CEA Commissariat à l'Énergie Atomique et aux Énergies Alternatives. Visuel : Pascal Gély.